



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Participation financière de l'État au NPNRU

Question orale n° 115

Texte de la question

Mme Lise Magnier appelle l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargée du logement, sur la participation financière de l'État au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). En effet, depuis l'engagement du programme national de rénovation urbaine (PNRU), en 2003, les quartiers populaires ont fait l'objet de projets urbains spectaculaires. Aussi, un nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a été engagé sur la période 2014 - 2030. Ainsi, la ville de Châlons-en-Champagne a pu bénéficier de ce très beau dispositif pour réaliser des opérations de renouvellement urbain dans les quartiers de la Bidée et du Verbeau. Le quartier Schmit a intégré la liste des QPV fin 2023. L'Agence nationale de renouvellement urbain a donc été sollicitée pour obtenir un accompagnement et des ressources financières dans le cadre des programmes isolés car les financements NPNRU ont déjà été attribués jusqu'en 2030. Ces programmes isolés ont été arrêtés car l'ANRU a des problèmes de trésorerie qui sont notamment dus à l'absence de participation financière de l'État. En 2024, les crédits budgétaires prévus par la LFI 2024, qui s'élevaient à 50 millions d'euros, ont été annulés, soit un manque de financement d'autant pour l'ANRU. Le PLF 2025 ne prévoyait pas de contribution de l'État à l'ANRU. Mme la ministre avait précisé lors du PLF 2025 que « le financement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) sera bien entendu assuré en 2025. Le Gouvernement déposera un amendement en ce sens au Sénat ». Aussi elle lui demande, connaissant son engagement sur ce sujet essentiel pour le bien vivre de ses concitoyens, si elle peut lui indiquer s'il est prévu dans le projet de PLF une contribution réelle de l'État au financement de l'ANRU et s'il lui est possible de l'informer sur les conclusions du rapport sur le renouvellement urbain qui devait être remis au Gouvernement à l'été 2024.

Données clés

Auteur : [Mme Lise Magnier](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 115

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Aménagement du territoire et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2025](#)